

Rente nucléaire, risques et profits d'aubaine

L'amortissement accéléré des centrales belges au charbon et à l'énergie nucléaire, entre 1971 et 2003, a été financé par les consommateurs belges par le biais de prix élevés de l'énergie. Le fait que les grandes centrales énergétiques soient désormais remboursées permet à Suez-Electrabel d'encaisser d'énormes bénéfices et accorde à l'entreprise un avantage concurrentiel énorme au sein d'un marché libéralisé.

Greenpeace s'est mobilisé, avec une coalition de syndicats, associations de consommateurs et d'organisations environnementales, pour la récupération de ces bénéfices illégitimes, les "windfall profits" (profits d'aubaine), de Electrabel-

GREENPEACE DÉNONCE LES BÉNÉFICES ILLÉGITIMES RÉALISÉS PAR ELECTRABEL-SUEZ GRÂCE AUX CENTRALES NUCLÉAIRES BELGES. L'ORGANISATION DEMANDE LEUR RÉCUPÉRATION, EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE DURABLE DE L'ÉNERGIE. QUI PLUS EST, LE RISQUE D'UN ACCIDENT NUCLÉAIRE EST NETTEMENT SOUS-ASSURÉ.

/ Greenpeace

Suez, en faveur d'une politique durable de l'énergie.

Tant que ces profits injustement perçus par Suez ne reviendront pas à la collectivité, ils serviront à gonfler les caisses de Suez, à

payer les actionnaires et à financer des acquisitions. Cette situation est inacceptable, d'autant que de plus en plus de ménages et d'entreprises sont confrontés à des prix de l'énergie en augmentation. La récupération des profits excessifs

de Suez-Electrabel peut aider le gouvernement à mettre sur pied une politique moderne de l'énergie, basée sur des ressources énergétiques durables, des économies d'énergie et l'efficacité énergétique. En d'autres mots, une politique reposant sur moins d'énergie mieux produite.

PAS DE CALCUL DES BÉNÉFICES

Cela peut paraître invraisemblable, mais personne aujourd'hui, à part Suez-Electrabel, ne peut calculer précisément ces fameux bénéfices. Les archives ne sont pas accessibles au public, ce qui entrave fort la transparence du secteur de l'énergie. La Creg (la Commission pour la Régularisation de l'Electricité et du Gaz) ne peut pas remplir sa tâche, alors qu'elle est l'organe de contrôle du secteur. Elle ne dispose que d'une estimation : entre aujourd'hui et 2025, les bénéfices du secteur de l'énergie générés grâce à l'amortissement accéléré des centrales électriques se monteraient à 11,2 milliards d'euros. Cette estimation ne vaut que pour le secteur nucléaire.



© GREENPEACE / TIM DIRVEN

LE 9 OCTOBRE DERNIER, GREENPEACE A PLACÉ UNE INSTALLATION SONORE DEVANT LE BÂTIMENT DU PREMIER MINISTRE.

En février 2008, Greenpeace a demandé à la Creg une copie des documents qui pourraient faire la clarté sur les sommes gigantesques dont Electrabel est redevable aux Belges. La requête de Greenpeace ne fut pas jugée recevable par le régulateur, au motif que les documents demandés contiendraient des informations secrètes sur les coûts et les bénéfices d'Electrabel.

LA PRÉTENDUE IMAGE VERTE D'ELECTRABEL

Electrabel et sa société mère Suez utilisent les énormes bénéfices d'Electrabel pour investir, entre autres, dans de polluantes centrales au charbon à l'étranger. Electrabel est aussi en état de mener des campagnes publicitaires à grande échelle, qui induisent le consommateur en erreur sur la prétendue nouvelle image "verte" de l'entreprise avec des slogans comme "ensemble pour moins de CO₂".



L'INSTALLATION DE GREENPEACE RUE DE LA LOI A ATTIRÉ L'ATTENTION, DES JOURNALISTES, DE LA POLICE, DES AUTOMOBILISTES.

Il y a bien une part d'énergie verte dans le mixte énergétique d'Electrabel. En soi ce n'est pas un mensonge. Mais quand on détient trois quarts du marché de l'énergie, il ne faut produire qu'un petit pourcentage d'énergie verte pour être le plus grand producteur d'énergie verte du marché. De l'énergie produite par Electrabel en Belgique, d'après ses propres chiffres, seuls 1,69% du total est "vert". Pour le reste, 7,66% provient de la cogénération, 30,33% de ressources fossiles, 58,43 des centrales nucléaires et 1,89% est d'origine indéterminée. De plus, la plus grande partie de ces 1,69% "verts" ne semble être que de la biomasse, brûlée avec du charbon dans des centrales vieilles de plus de 30 ans, à bas rendement. Ceci revient finalement à gaspiller du carburant...

Greenpeace a mis à jour en février son classement des fournisseurs d'énergie verte, où Electrabel se retrouve au bas du classement. Avec la campagne "You've got the power", Greenpeace a essayé d'apporter une réponse à la campagne publicitaire trompeuse d'Electrabel,

en faisant connaître le classement. Une affiche toute rouge a été distribuée, qui disait: "Cette affiche est aussi verte qu'Electrabel".

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE... EST MAL ASSURÉE

Mais l'amortissement accéléré des centrales électriques n'est pas la seule source de profits illégitimes du secteur. Depuis des années, le secteur nucléaire a reçu toutes sortes de subsides, et ceci alors que les centrales sont insuffisamment sécurisées en cas d'accident. Pourtant, ces coûts sont aussi supportés par la collectivité. Electrabel est ainsi l'opérateur de 7 réacteurs nucléaires sur le sol belge. La législation de notre pays constitue pour l'entreprise un régime de faveur: en cas d'accident, la responsabilité de l'exploitant est limitée à un petit 300 millions d'euros. C'est-à-dire à peu près un millième des dégâts possibles. La toute grande partie du risque non couvert est donc à charge de la population et de l'Etat belge.

Ce régime de faveur pour Electrabel représente un subside évident pour l'énergie nucléaire. Le coût économique du risque non couvert peut être estimé à au moins 5 cents d'euro par kilowatt-heure; soit à peu près autant que le prix de gros actuel de l'électricité sur le marché. Si Electrabel devait couvrir ce coût entièrement, l'énergie nucléaire serait par définition impayable, même si la production en était gratuite!

Ce subside de taille signifie aussi qu'il ne saurait être question d'un fonctionnement correct du marché. Les exploitants d'éoliennes doivent belge et bien s'assurer contre les dommages qu'ils pourraient causer. La loi sur la responsabilité des exploitants est donc toujours écrite dans l'idée d'un marché régulé de l'électricité, et dans le contexte historique des années 60 et 70 où le but était de développer coûte que coûte l'énergie nucléaire dans notre pays. De tels avantages ne sont plus de mise dans un marché libéralisé.

Au contraire, si l'on souhaite changer le paysage énergétique belge, il faut d'urgence investir beaucoup plus dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La politique d'investissement des fournisseurs d'énergie est donc très importante. Le vrai défi n'est pas de fermer les centrales nucléaires, mais bien de réaliser un climat d'investissement sain, afin que nous puissions remplacer la production d'électricité vieillissante et de moins en moins fiable de notre pays par des moyens propres et modernes.

TAXER LA RESPONSABILITÉ, RÉCUPÉRER LES PROFITS

L'avantage excessif dont jouit Electrabel avec le risque non assuré de ses centrales nucléaires, nous rappelle les "profits d'aubaine" dont nous parlions en début d'article. Ces "profits", évalués au minimum à un milliard d'euros par an, sont du même ordre de grandeur que les bénéfices réalisés par Electrabel grâce à ses risques non assurés. Le gouvernement →

belge a fait une première tentative l'année passée pour récupérer ces "profits d'aubaine", mais est toujours empêtré dans un jeu imbroglio juridique avec Electrabel et sa société-mère Suez. Il y a clairement besoin d'une base juridique solide pour pouvoir récupérer efficacement et complètement ces profits illégitimes. Puisque le coût financier du risque non assuré est du même ordre de grandeur que le prix de marché de l'électricité, une taxe sur le risque offrirait plus qu'assez de marge pour récupérer complètement les profits d'aubaine.

Greenpeace Belgique a donc fait préparer une proposition de loi par des juristes spécialisés. On y propose d'instaurer une "taxe de risque". Il s'agit d'une taxe sur le kilowatt-heure qui compense le coût économique des risques

non assurés. Le raisonnement sous-jacent est que le coût d'un accident nucléaire sérieux est si élevé (des centaines, voire des milliers de milliards d'euros) qu'aucun assureur ne voudra couvrir ce risque. Cela constitue une grande charge pour la collectivité, tandis qu'Electrabel fait bel et bien de grands bénéfices avec sa production nucléaire. Greenpeace propose donc de compenser cette charge par une taxe sur le risque. La Creg, le régulateur du marché de l'énergie, devra veiller à ce qu'Electrabel ne refacture pas cette taxe à ses clients.

L'argent ainsi récupéré sera versé dans le fonds Kyoto mis en place, et utilisé pour investir dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Ces bénéfices récupérés peuvent ainsi

constituer un levier pour une sortie accélérée de l'énergie nucléaire. Il est inacceptable que la durée de vie des centrales nucléaires belges soit encore rallongée.

LA LOI SUR LA SORTIE DU NUCLÉAIRE

En aucun cas le recouvrement des montants dus (aux consommateurs belges) ne peut être couplé à un ralentissement de la fermeture des centrales nucléaires. Au contraire, pour libéraliser réellement le marché de l'énergie, la récupération des bénéfices illégitimes est essentielle et la loi sur la sortie du nucléaire doit être appliquée. Cette loi prévoit la fermeture des trois centrales nucléaires les plus petites et les plus vieilles, Doel 1, Doel 2 et Tihange 1, en 2015. Les centrales auront alors 40 ans alors qu'elles sont prévues pour être en activité pendant 30 ans.

La récupération des bénéfices injustes qu'Electrabel fait avec ses centrales nucléaires n'a rien à voir avec le rallongement de la durée de vie des centrales. Les bénéfices sont générés aujourd'hui et doivent être récupérés aujourd'hui. Ils ne doivent pas servir à combler le trou du budget de l'Etat, comme le ministre Van Rompuy l'avait proposé. On a beaucoup trop peu investi dans le secteur énergétique ces dix dernières années, à cause de la mauvaise organisation de la libéralisation du marché de l'électricité. La Belgique a donc un grand déficit d'investissement. C'est pourquoi l'argent récupéré d'Electrabel doit être versé dans un fonds pour investir dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. De cette manière, nous assurerons un approvisionnement sûr en électricité pour le futur. ■



© GREENPEACE / TIM DIRVEN

EN PLEINE ZONE NEUTRE, LES MILITANS DE GREENPEACE ONT BIEN SÛR FINI PAR SE FAIRE ARRÊTER. MAIS CHAPEAU, IL FALLAIT LE FAIRE !